

POLITISCHES DEPARTEMENT  
 DATUM 10/18 69 CONTR. N° 96.

Paris, le 8 octobre 1869

Legation

SUISSE.

N° 218.

Monsieur le Président

J'ai reçu ce matin seulement, 8 octobre, l'office que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 5 de ce mois relativement à la représentation de la Suisse à la cérémonie de l'ouverture du Canal de Suez. Le retard indépendant de ma volonté m'a empêché de répondre plus promptement à votre office.

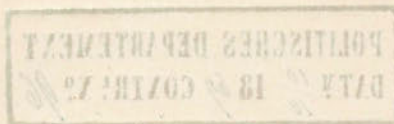
Comme vous demandiez une réponse télégraphique, je vous confirme le télégramme que je vous ai adressé aujourd'hui à 3 heures, et qui est conçu comme suit : „Suezcanal. Secretäre und Attachés durchaus nicht erforderlich, Können aber beigegeben werden. Keine Geschenke. Brief folgt.“ Je m'empresse de vous communiquer le résultat des démarches faites dans le sens de votre office.

Monsieur Welte

Président de la Confédération Suisse.







Je me suis rendu chez le chef du cabinet du ministre des affaires étrangères, M. Armand. Ce dernier m'a fait observer qu'il lui était fort difficile de me répondre, attendu que la France est représentée à l'ouverture du Canal de Suez par l'Impératrice. Comme il s'agit uniquement d'une mission de courtoisie, la suite de l'Impératrice se compose de chambellans etc; il ne lui a été adjoint aucun fonctionnaire politique ou commercial. Quant à la question des présents, la France n'en a jamais fait, ni au Sultan ni au Khédive d'Egypte, et n'en fera pas à l'occasion de l'inauguration du Canal.

Le Ministre des Pays-Bas, auquel je me suis ensuite adressé, m'a également répondu que son gouvernement ne ferait pas de présents; le prince Henri de Hollande, qui assistera à l'ouverture, étant vice-amiral, est accompagné de deux adjudants, mais il n'a point de secrétaires.

Il m'a paru utile de consulter aussi le représentant d'un pays essentiellement continental, et je me suis adressé encore au Ministre de Bavière à Paris. La Bavière

n'a



n'a pas de traités avec la Porte ou avec le Khédive d'Égypte.  
 Aussi le gouvernement bavarois ne se fera-t-il probablement  
 pas représenter. En aucun cas le gouvernement bavarois  
 ne fera de présents, et s'il envoyait une mission, il délègue-  
 rait plutôt un agent commercial, par exemple un employé  
 du Ministère du Commerce; cet agent ne serait pas, dans  
 l'opinion du représentant de la Bavière à Paris, accompa-  
 gné de secrétaires ou attachés.

La plupart des autres gouvernements se faisant  
 représenter par des membres des familles régnantes, la suite  
 sera essentiellement personnelle, comme c'est le cas pour  
 l'Impératrice des Français et le prince Henri de Hollande.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance  
 de ma plus haute considération

Pour le Ministre de la Conféd<sup>n</sup> Suisse, en congé.

Le Chargé des Affaires par intérim

Hardy